MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

VILLE DE
St GERMAIN EN LAYE
YVELINES
SECTEUR SAUVEGARDE



Approuvé par
Décret du
03 MARS 1988

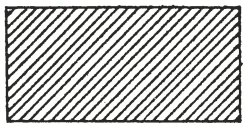
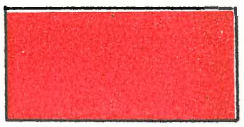
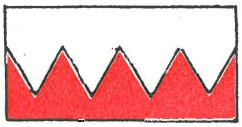
ampliation certifiée conforme
Pour LE PRÉFET des YVELINES
et par délégation,
L'Attaché, Chef de Bureau,

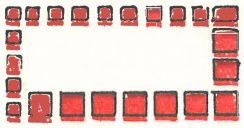
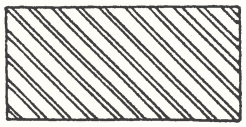
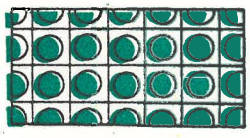
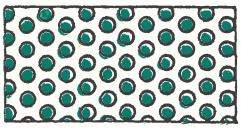
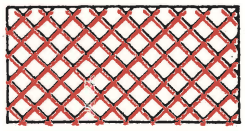
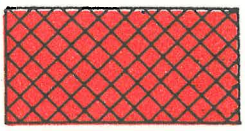
Catherine SCHMITZ

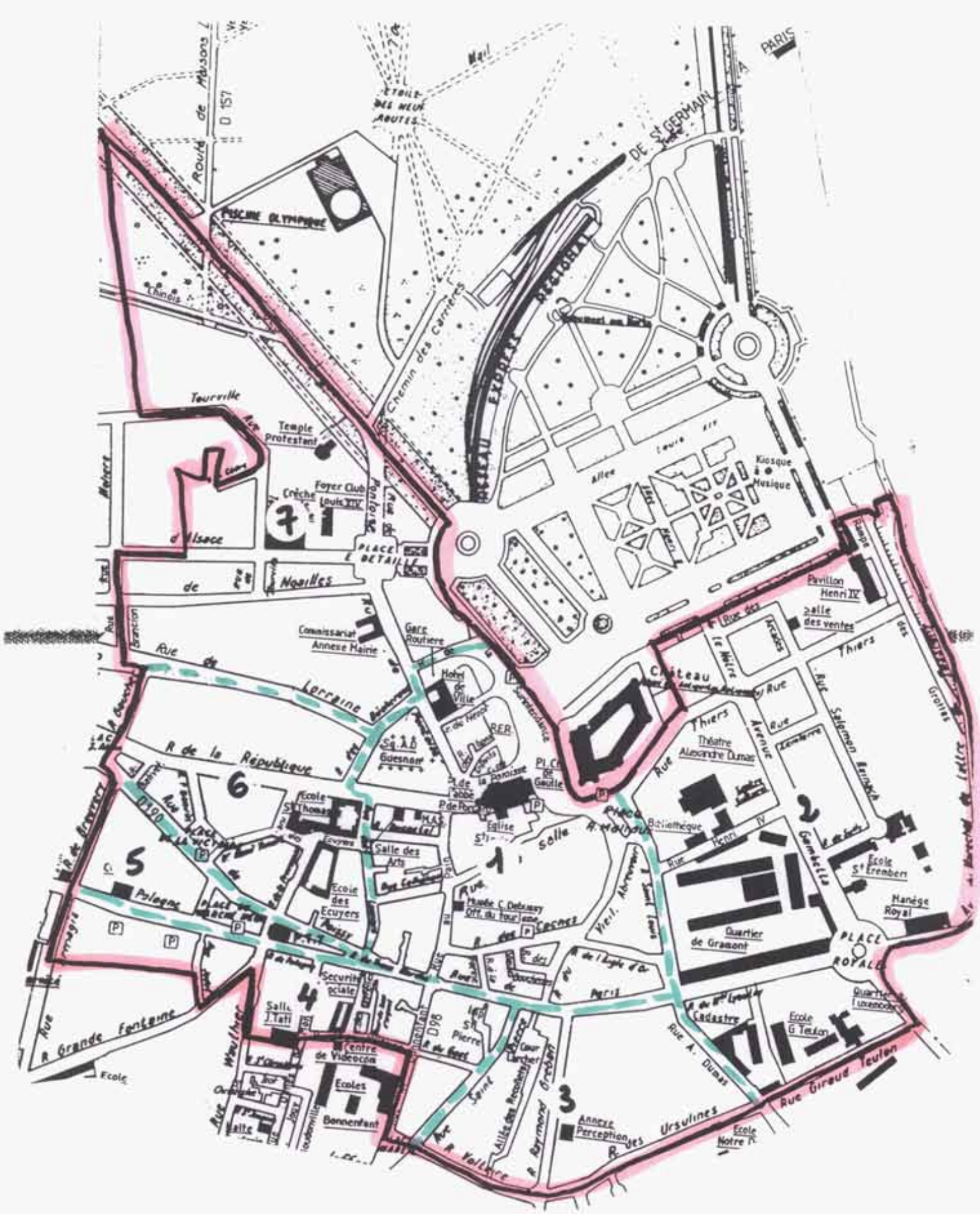
PLAN DE SAUVEGARDE
LEGENDE

DATE : NOVEMBRE 1984

J.P JOUVE ARCHITECTE EN CHEF DES M.H. 31 RUE G. L'ASNIER PARIS IVe

1		Limites du Secteur Sauvegardé	L 313.1
2		Limites des zones	L 123.1
3		Immeuble))) protégé par la Législation) sur les Monuments Historiques)	
4		Façade, fragments)	
5		Immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont la démolition, l'enlèvement, la modification ou l'altération sont interdits.	L 313.1
6		Immeuble non protégé, pouvant être conservé, amélioré ou remplacé.	L 313.2 règlement
7		Immeuble ou partie d'immeuble, dont la démolition ou la modification pourra être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées.	L 313.1 règlement
8		Emprise de construction imposée	L 123.1 L 313 1 et 2
9		Emprise de construction imposée, dont la limite en dents de scie donne une latitude d'emprise	L 123.1 L 313.1 et 2
10		Emprise non imposée	
11		Superposition des dispositions 7 et 8	

12		Sous-Secteur d'Aménagement d'ensemble	règlement
13		Espace soumis à prescription particulière : D dalles, P pavages, J jardins	L 313.2
14		Superposition des dispositions 7 et 13	
15		Espace boisé classé à conserver ou à créer	L 130.1
16		Plantations existantes ou à réaliser	règlement
17		Emplacement réservé pour voie, passage ou ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert	L 123.1
18		Superposition des dispositions 8 (emprise de construction imposée) et 14 (emplacement réservé)	
19		Alignement nouveau	L 123.1 arrêté municipal
20	E M	Ecrêtement, Modification	L 313.1 et 2 R 313.11
21		Règle architecturale figurant au règlement	(L 123.1 (L 313.1 et 2 (R 313.11
22		Marge de reculement	L 123.1
23		Passage privé ouvert au public ou pouvant être ouvert au public	


PARIS
DE St GERMAIN
Mail
ETOILE DES NEUF ROUTES
Route de Maisons
D 157
PISCINE OLYMPIQUE
Chemin des carrières
RESERVOIRS
Tourville
Temple protestant
Crèche
Foyer Club Louis XIV
Mercy
d'Alsace
de Noailles
PLACE DETAILLE
Commissariat
Annexe Mairie
Gare routière
Hôtel de Ville
Lorraine
R de la République
Sq. J.B. Guesnon
RER
Ecole St Thomas
Eglise St-Louis
Salle des Arts
Ecole des Ecuyers
Pologne
Securité sociale
Salle J. Tati
Centre de Vidéocom
Ecoles Bonnefont
Grande Fontaine
Ecole
Pavillon Henri IV
Salle des ventes
Château
Thiers
Théâtre Alexandre Dumas
Bibliothèque
Gambetta
Ecole St Erembert
Manège Royal
Quartier de Gramont
PLACE ROYALE
Cadastre
Ecole G. Teulon
Rue Giraud Teulon
Annexe Perception
Ursulines
Ecole Notre D.
Rue A. Dumas
Rue Salomon Reinach
Rue Thiers
Rampe
Allée Louis XIV
Kiosque à Musique

MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

VILLE DE St GERMAIN EN LAYE

YVELINES

SECTEUR SAUVEGARDE

Approuvé par
Decret du
03 MARS 1988

Expédition certifiée conforme
Pour LE PRÉFET des YVELINES
et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau,
Catherine SCHMITZ

PLAN DE SAUVEGARDE

SOUS SECTEUR N° 1

DATE : NOVEMBRE 1984
J.P. JOUVE ARCHITECTE EN CHEF DES M.H. 31 RUE G. L'ASNIER PARIS IVe

N
O
E
S

al 24
al 26
al 27
al 28
al 29
al 12
al 06
al 07
al 08
al 09
al 10
al 11
ah 08
ah 09

Rue des Boucherons
Rue de la Pontoise
Rue Roger de Nézot
Rue des Enfants
Impasse des Bons Enfants
Rue de la République
Rue Louviers
Rue Ducastel
Rue du Pain
Rue des Bons Enfants
Rue de la Paroisse
Place Charles De Gaulle
Place André Malraux
Rue de la Salle
Rue Collignon
Rue du Vieux Marché
Rue des Coches
Rue du Vieil Abreuvoir
Rue de la Fontaine
Rue des Vieilles Boucheries
Rue de l'Aigle d'Or
Rue Saint Louis
Rue de Paris
PLACE DE L'ABBE DE PORCARO
PLACE DAUPHINE
Passage des Tourneurs

MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

VILLE DE St GERMAIN EN LAYE

YVELINES

SECTEUR SAUVEGARDE

Approuvé par
Décret du
03 MARS 1988
ampliation certifiée conforme
Pour LE PREFET des YVELINES
et par délégation,
L'Attaché, Chef de Bureau,
Catherine SCHMITZ

PLAN DE SAUVEGARDE

SOUS SECTEUR N°2

Plan modifié suite à la modification n°1 approuvée le 12 décembre 2000

DATE NOVEMBRE 1984 *MODIFIE LE 24 SEPTEMBRE 1985*

J.P JOUVE ARCHITECTE EN CHEF DES M.H. 31 RUE G. L'ASNIER PARIS IVe

ah 01a
ah 01b
ah 02
ah 03
ah 04
ah 05
ah 06
ah 10
ah 11

Château
Rue des Arcades
Avenue le Nôtre
Thiers
Rue
Avenue
Rue Lemierre
Rue Salomon
Rue Reinach
Avenue Gambetta
Rue Henri IV
Rue Saint Louis
Rue du Quartier de Grammont
Avenue du Maréchal Lyautey
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Avenue du Maréchal de Lattre
Rue de Sully
ECOLE SAINT EREMBERT
CHAPELLE
HOTEL DE GRAMMONT
PLACE ROYALE
GRANDE ECURIE DU ROI
HOTEL BORGHESE
MANEGE ROYAL
Avenue du Général Leclerc
Rue Alexandre Dumas
Rue du Quartier du Luxembourg
Giraud Teulon
LA DOCUMENTATION NATIONALE DU CADASTRE
ARTS
GRANDE SOUSCHINTE
RESTES CHATEAU NEUF
N
O
E
S

MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

VILLE DE St GERMAIN EN LAYE

YVELINES

SECTEUR SAUVEGARDE

Approuvé par Décret du
03 MARS 1988
Ampliation certifiée conforme
Pour LE PREFET des YVELINES
et par délégation,
L'Attachée, Chef de Bureau,
Catherine SCHMITZ

PLAN DE SAUVEGARDE

SOUS SECTEUR N°3

DATE: NOVEMBRE 1984 *MODIFIE LE 24 SEPTEMBRE 1985*

J.P JOUVE ARCHITECTE EN CHEF DES M.H. 31 RUE G. L'ASNIER PARIS IVe



MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

VILLE DE St GERMAIN EN LAYE

YVELINES

SECTEUR SAUVEGARDE

Approuvé par décret du 03 MARS 1988

APPROUVÉ
- 5 SEP. 2014

PLAN DE SAUVEGARDE

SOUS SECTEUR N°4

Plan modifié soumis à enquête public du 10 juin au 12 juillet 2013

DATE: NOVEMBRE 1984 MODIFIE LE 24 SEPTEMBRE 1985

J.P JOUVE ARCHITECTE EN CHEF DES M.H. 31 RUE G. L'ASNIER PARIS IVe

Vu pour être annexé à l'arrêté en date de ce jour
Versailles, le - 5 SEP. 2014
Pour le Préfet des Yvelines
Et par délégation
Le Chef de bureau
H. ROSENZWEIG

N
O E
S



MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

VILLE DE St GERMAIN EN LAYE

YVELINES

SECTEUR SAUVEGARDE

Approuvé par
Arrêté du
03 MARS 1988
Ampliation certifiée conforme
Pour LE PREFET et par délégation,
L'Attaché, Chef de Bureau,
Catherine SCHMITZ

PLAN DE SAUVEGARDE

SOUS SECTEUR N°5

DATE : NOVEMBRE 1984

J.P JOUVE ARCHITECTE EN CHEF DES M.H. 31 RUE G. L'ASNIER PARIS IVe



MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

VILLE DE St GERMAIN EN LAYE

YVELINES

SECTEUR SAUVEGARDE

Vu pour être annexé à l'arrêté en date de ce jour
Versailles, le - 5 SEP. 2014
Pour le Préfet des Yvelines
Et par délégation
Le Chef de bureau
H. ROSENZWEIG

03 MARS 1988

APPROUVÉ
- 5 SEP. 2014

Catherine SCHMITZ

PLAN DE SAUVEGARDE

SOUS SECTEUR N°6

Plan modifié soumis à enquête public du 10 juin au 12 juillet 2013

DATE NOVEMBRE 1984 *MODIFIE LE 24 SEPTEMBRE 1985*

J.P. JOUVE ARCHITECTE EN CHEF DES M.H. 36 RUE G.L. ASNIER PARIS IVe



MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

VILLE DE St GERMAIN EN LAYE

YVELINES

SECTEUR SAUVEGARDE

Approuvé par
Décret du
03 MARS 1988

ampliation certifiée conforme
Pour LE PREFET des YVELINES
et par délégation,
L'Attaché, Chef de Bureau,
Catherine SCHMITZ

PLAN DE SAUVEGARDE

SOUS SECTEUR N°7

DATE : NOVEMBRE 1984 *MODIFIE LE 24 SEPTEMBRE 1985*

J.P JOUVE ARCHITECTE EN CHEF DES M.H. 31 RUE G. L'ASNIER PARIS IVe

N
O
E
S

Avenue des Loges
Rue de Tourville
Rue du Cèdre
Rue d'Alsace
Rue de Noailles
Rue de Poissy
Rue Thiers
Rue Bronzon
Rue de Lorraine
Rue des Bûcherons
Pontoise
PLACE EDOUARD DETAILLE
ad 08
ad 13
ad 12
ad 11
ai 03
ai 04